

## COLLOQUE

### « 3<sup>ème</sup> Symposium Médicaments et Grossesse »

Le symposium « Médicaments et grossesse 2009 », organisé le 16 avril 2009, au CHU Sainte-Justice à Montréal, pour les omnipraticiens, obstétriciens, pharmaciens et infirmières du Québec qui prennent en charge les femmes enceintes ainsi que les chercheurs et étudiants en périnatalité, avait pour thématiques :

1. La prescription de tératogènes pendant la grossesse : quand faut-il le faire et quand faut-il l'éviter?,
2. la grossesse et le VIH,
3. les stimulants ovariens dans le traitement de l'infertilité : effets sur la mère et l'enfant,
4. Table ronde sur les troubles de l'humeur et psychoses puerpérales : défis cliniques.

Le premier thème développé, au cours de la matinée, s'est articulé autour de la problématique suivante : les femmes enceintes qui souffrent de dépression, de trouble d'anxiété ou de maladie bipolaire doivent-elles poursuivre le traitement de leur maladie ou l'interrompre durant leur grossesse?

Les experts, présents à cette journée, s'entendent pour dire que l'arrêt d'un traitement risque d'engendrer la résurgence de la maladie, qui s'avérera généralement aussi néfaste sinon plus pour l'enfant que le traitement lui-même.

Pour de plus amples informations, consultez l'article de Pauline GRAVEL paru dans l'édition du 18 et 19 avril 2009 du journal canadien « Le Devoir ». Document en ligne. Disponible sur :

<http://www.ledevoir.com/2009/04/18/246398.html>

Consulté le 21/04/2009. ⓘ

## ENQUETE CANADIENNE

### « Ce que disent les mères : l'enquête canadienne sur l'expérience de la maternité »

L'Agence de la santé publique du Canada vient de rendre publique une vaste enquête sur l'expérience de la maternité : de la consommation d'alcool pendant la grossesse à la présence du père à l'accouchement, en passant par la santé post-natale de la mère.

Cette enquête menée en 2006 et 2007 auprès de 6000 femmes de 15 ans et plus, est révélatrice à plusieurs égards. En ce qui concerne la consommation d'alcool pendant la grossesse, il a été demandé aux femmes de dire à quelle fréquence elles avaient consommé de l'alcool dans les trois mois précédant leur grossesse ou avant de se rendre compte qu'elles étaient enceintes, de même que la quantité d'alcool qu'elles ont consommée après avoir appris qu'elles étaient enceintes. Les données ont été regroupées suivant les critères suivants : fréquemment, une fois par semaine ou plus, y compris quotidiennement, peu fréquemment, deux à trois fois par mois ou moins et aucune consommation d'alcool.

Il est constaté que la consommation d'alcool a baissé considérablement pendant la grossesse (10,5 %), comparativement au cours des trois mois précédant la grossesse (62,4 %). Pendant la grossesse, 92,3 % des femmes vivant dans un ménage dont le revenu se situait au niveau ou au-dessous du seuil de faible revenu ont indiqué qu'elles ne consommaient pas d'alcool, comparativement à 88,2 % de leurs homologues vivant dans un ménage au-dessus du seuil de faible revenu.

Pour une vision plus détaillée des résultats, vous pouvez consulter les 3 graphiques figurant dans l'enquête :

-Répartition de la consommation d'alcool avant et pendant la grossesse, selon la province ou le territoire, Canada, 2006-2007.

-Répartition de la consommation d'alcool avant et pendant la grossesse, selon la situation par rapport au seuil de faible revenu (SFR), Canada, 2006-2007.

-Répartition de la consommation d'alcool avant et pendant la grossesse, selon l'âge de la mère, Canada, 2006-2007.

Cette enquête avance quelques limites. L'auto-déclaration de la consommation d'alcool peut donner lieu à une sous-estimation de la consommation réelle en raison de la tendance des mères à ne pas faire état de comportements socialement indésirables.

SOURCE : **Ce que disent les mères : l'Enquête canadienne sur l'expérience de la maternité**. Agence de la santé publique du Canada, 2009. 234 p.

Document en ligne. Disponible sur : <http://www.phac-aspc.gc.ca/rhs-ssq/pdf/survey-fra.pdf>

Consulté le 17/04/2009. ⓘ

## DOSSIER


### « Grossesse et boissons alcoolisées : quels messages et recommandations proposer? »

Ce dossier technique, réalisé par l'unité RESO à la demande du Centre d'Éducation du Patient, dans le cadre de la conférence « Alcool et maternité » organisée le 1<sup>er</sup> octobre 2005, s'intéresse tout particulièrement aux éventuelles campagnes de prévention déjà mises en place dans différents pays, aux recommandations proposées par les experts, aux dispositifs mis en place et aux stratégies développées.

La recherche s'est articulée autour des questions suivantes :

- Prévalence, étiologie, risques liés à la consommation d'alcool (même minime) pour le fœtus, l'enfant à venir et la future maman.
- Représentation et connaissance des effets de la consommation d'alcool pendant la grossesse.
- Quelles recommandations auprès des futures mamans qui consomment (ou qui ont déjà consommé) de temps à autres une boisson alcoolisée?
- Qu'en est-il du principe de précaution « tolérance zéro »?
- Comment les mamans ayant un « problème » avec l'alcool risquent-elles de réagir face à une campagne de prévention? (Culpabilisation, rejet, prise en charge par un professionnel, structure d'aide, etc.)
- Quelles sont les campagnes de prévention qui ont déjà été réalisées dans d'autres pays? (Impact, recommandations, évaluation, etc.).

SOURCE : DOUMONT Dominique, LIBION France. **Grossesse et boissons alcoolisées : quels messages et recommandations proposer?**. UCL-RESO, 08/2005. 41 p.

Document en ligne. Disponible sur : <http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/reso/documents/Dos35.pdf>  
Consulté le 17/04/2009. 

## JUSTICE

### « Des autochtones intentent un recours collectif »

Des communautés autochtones du nord-ouest de l'Ontario intentent un recours collectif de 1,8 million de dollars contre le gouvernement ontarien, la LCBO et The beer store.

Le recours est mené par l'avocat en droit autochtone de Kenora, Me Doug Keshen. Il réclame que les bouteilles d'alcool soit étiquetées comme le sont les paquets de cigarettes pour prévenir du danger du tabac. L'objectif du mouvement est surtout de prévenir l'alcoolisme foetal qui touche beaucoup d'enfants du nord-ouest de la province. Les communautés d'Eagle Lake et de Saugeen, qui sont à l'origine du recours, sont situées dans une des zones les plus touchées par l'alcoolisme en Ontario. Le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest avertissent déjà des dangers de consommer de l'alcool durant la grossesse.

Selon Me Doug Keshen, l'étiquetage est indispensable pour lutter contre l'alcoolisation foetale qui touche bon nombre d'enfants autochtones. Cette initiative a été saluée par l'organisme ontarien d'aide Fetal Alcohol Disorder Society. Son président, Bruce Ritchie, souhaite depuis longtemps que le Canada imite les États-Unis en matière d'étiquetage des bouteilles d'alcool.

En effet, aux États-Unis, l'étiquetage est obligatoire et les bouteilles canadiennes vendues aux États-Unis sont étiquetées.

SOURCE : [Radio-Canada.ca](http://www.radio-canada.ca), le 10/04/2009.

## OUTIL PEDAGOGIQUE ET DE PREVENTION

### « Mallette genre : accompagner les femmes dépendantes »

La mallette « Genre », outil pédagogique et de prévention suisse, apporte des clés de réflexion et d'intervention aux professionnels de santé afin de faciliter une prise en charge spécifique des femmes toxico-dépendantes.

Cet outil pédagogique et didactique veut faciliter la prise en charge des femmes toxico-dépendantes. Destinée aux professionnels des institutions intervenant dans la prise en charge résidentielle ou ambulatoire ou en promotion de la santé, la mallette peut aussi être utile aux groupes d'entraide, aux services médico-sociaux, aux écoles de travail social ainsi qu'aux institutions chargées de formation continue.

Elle se présente comme une « boîte à outils » de fiches méthodologiques et fiches de travail à photocopier et distribuer aux participantes. Chaque cahier guide l'intervenant dans une démarche et définit un processus. Elle poursuit 5 objectifs majeurs :

- Faciliter l'accès au traitement des femmes toxico-dépendantes,
- Mettre en place un espace de parole,
- Permettre d'élaborer son histoire de vie,
- Évaluer et améliorer l'estime de soi,
- Préparer une visite médicale.

Document en ligne. Disponible sur : <http://www.sfa-ispa.ch/index.php?IDthemepub=1&langue=F&IDpubvis=1>  
Consulté le 17/04/2009.

**Mallette genre : accompagner les femmes dépendantes.** ISPA, 2003. 12 p.



signifie que le document est disponible au CODES 29